

Premières démarches pour l'emploi d'un assistant maternel

Une réunion de 18h30 à 20h30, par secteur, pour les parents ou futurs parents.

Jeudi 27 janvier 2022

Saint-Germain-lès-Arpajon Contact: 01 64 55 10 15

Mardi 8 mars 2022

Arpajon

Contact: 01 64 90 89 77

Mardi 14 juin 2022

Ollainville

Contact: 01 69 72 15 22

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les réunions familles pourraient être suspendues. Des rendez-vous individuels vous seront alors proposés.

L'agrément Les obligations de chacun Les aides de la CAF La recherche de l'assistant(e) maternel(le) La rémunération, le contrat de travail La déclaration initiale et mensuelle

Le déroulement de l'occueil

Contactez le RPE organisateur :

le lieu exact de la réunion vous sera communiqué sur inscription



